École de la Source

Procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement de l'école de la Source tenue le 1er octobre 2024 à 19h en présentiel.

Étaient présents :

Parents :
Vanessa Jean-Gaudreault (présidente)
Stéphanie Boisvert
Anne-Marie Boucher
Kevin Sylvestre
Caroline Lemire

Enseignants :
Hélène St-Pierre
Josée Chevrette
Luc Prince
Anna Skorokhodova

Personnel de soutien :
Catherine Gravel
Stéphanie Plante

Direction :
Audrée Charbonneau

Absent :
Dave Paré

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Mme Audrée Charbonneau constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance à 18h57.

2. Accueil des nouveaux membres

Mme Audrée Charbonneau accueille les nouveaux membres qui sont Mmes Stéphanie Boisvert, Caroline Lemire et Stéphanie Plante.

3. Adoption de l'ordre du jour (adoption)

Madame Anne-Marie Boucher propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyé à l'unanimité.

C.É.23-24-01 adoptée à l'unanimité.

4. Mise en candidature et élection à la présidence

Mme Hélène St-Pierre propose Mme Vanessa Jean-Gaudreault, appuyée à l'unanimité.

C.É.24-25-02 adopté à l'unanimité.

Mise en candidature et élection d'un substitut à la présidence du CÉ

M. Kevin Sylvestre se propose appuyé à l'unanimité.

C.É. 24-25-03 adopté à l'unanimité

5. Mise en candidature et nomination du secrétaire du CÉ

Mme Audrée Charbonneau propose Mme Stéphanie Plante, appuyée à l'unanimité

C.É 24-25-04 adopté à l'unanimité

6. Mise en candidature du représentant au comité de parents

Mme Stéphanie Boisvert se propose en alternance avec Mme Anne-Marie Boucher et Mme Caroline Lemire, appuyées à l'unanimité

C.É. 24-25-05 adopté à l'unanimité

7. Nomination des représentants de la communauté

Aucune candidature n'est soumise.

8. Parole au public

Sans objet.

9. Parole au président

Mme Vanessa Jean-Gaudreault remercie les membres pour sa nomination et espère une belle année.

10. Adoption et suivi au procès-verbal de la dernière réunion (adoption)

Le comité n'avait aucune modification à proposer.

M. Kevin Sylvestre propose l'adoption, appuyée à l'unanimité.

C.É. 24-25-06 adoptée à l'unanimité.

11. Liste des membres et mise à jour des coordonnées

Changement à effectuer :
M. Luc Prince enseignant
Prénom de l'enfant de Mme Caroline Lemire : Arno
Mme Anna Skorokhodova enseignante
Les membres confirment leurs coordonnées respectives. Voir liste en annexe.

12. Pouvoir du conseil d'établissement (information)

Madame Audrée Charbonneau explique brièvement aux membres les rôles et responsabilités des membres du conseil d'établissement et propose de consulter les capsules préparées à cet effet, dont les liens sont présentés à l'ordre du jour.

13. Formations obligatoires aux membres du CÉ (information)

Madame Audrée Charbonneau rappelle aux membres l'obligation de suivre la formation pour les nouveaux membres d'un conseil d'établissement.

14. Établissement des règles de régie interne (adoption)

L'article 67 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que le conseil d'établissement (ci-après le CÉ) établit ses règles de régie interne.

Les règles de régie interne modifiées ont été présentées aux membres du CÉ par la directrice.

Mme Caroline Lemire propose l'adoption, appuyée à l'unanimité.

C.É. 24-25-07 adoptée à l'unanimité.

15. Formulaire de dénonciation de conflit d'intérêts (information)
L'article 70 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que tout membre du conseil d'établissement qui a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit son intérêt personnel et celui de l'école doit, sous peine de déchéance de sa charge, le dénoncer par écrit à la directrice de l'école, s'abstenir de voter sur toute question concernant cette entreprise et éviter d'influencer la décision s'y rapportant. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatif à cette question.
La dénonciation requise au premier alinéa se fait lors de la première séance du conseil suivant laquelle un membre participe pour la première fois.

La directrice remet à chaque membre un formulaire de dénonciation d'intérêts et en fait une brève présentation. Elle demande à chacun de le compléter. Tous les formulaires doivent lui être retournés d'ici la fin de la présente rencontre.

16. Calendrier des séances du C.É. (adoption)
Mme Hélène St-Pierre propose que le CÉ du 12 décembre soit fait par Teams. Proposition faite de revoir le tout le 12 novembre 2024 date du prochain CÉ, appuyé à l'unanimité.

Mme Catherine Gravel propose que le CÉ débute à 18h30. Mme Caroline Lemire propose vu son trajet que l'heure soit 18h45. Mme Audrée Charbonneau propose l'adoption à 18h45 mais selon l'heure d'arrivée des membres il pourrait être possible de débuter avant l'heure prévue.

En conséquence, sur proposition de Monsieur Kevin Sylvestre, il est résolu à l'unanimité d'adopter le calendrier proposé.

C.É. 24-25-08 adoptée à l'unanimité.

17. Budget de fonctionnement du C.É. (adoption)

Mme Audrée Charbonneau mentionne que le CÉ bénéficie d'un budget de 365$ pouvant servir au déplacement des membres, au paiement des frais encourus par un membre pour la surveillance de son enfant durant le CÉ (gardiennage), etc. Le montant de 365$ est proposé pour être utilisé lors de la dernière séance du conseil pour un repas.

Mme Hélène St-Pierre propose l'adoption, appuyée à l'unanimité.

C.É 24-25-09 adoptée à l'unanimité.

18. Normes et modalités d'évaluations des apprentissages (information)

Mme Audrée Charbonneau présente selon la pièce jointe envoyée aux membres du CÉ, les normes et modalités d'évaluation des apprentissages ainsi que le barème d'évaluation. Elle mentionne aux membres que le document ainsi que le barème seront apposés sur le site de l'école par Mme Stéphanie Plante.

19. Politique alimentaire – événements spéciaux (approbation)

Mme Audrée Charbonneau demande l'approbation du conseil pour la distribution d'aliments moins nutritifs comme prévu dans la politique sur l'alimentation scolaire. (ex. : chocolat à l'Halloween). Elle explique que ces occasions spéciales sont rares et que les items distribués le seront en quantité limitée.

Sur proposition de Mme Anne-Marie Boucher, est résolu à l'unanimité D'APPROUVER ; la demande de la Direction de déroger à la politique alimentaire lors d'évènements spéciaux ciblés.

C.É. 24-25-10 approuvée à l'unanimité.

20. Activités complémentaires (information et approbation)

Mme Audrée Charbonneau présente au conseil la liste des activités et sorties éducatives proposées cette année. Elle demande l'approbation du CÉ pour les frais chargés aux parents de moins de 30$ pour l'activité Estacade. Elle mentionne aussi que l'Écomuseum est absorbé par l'école et que la Classe Verte devra être rediscutée durant l'année.

M. Luc Prince propose l'approbation, appuyée à l'unanimité.

C.É.24-25-11 approuvé à l'unanimité.

21. Offre de parascolaire (adoption)

Mme Audrée Charbonneau demande au conseil d'établissement, vu la forte demande des parents, de reconduire le contrat avec l'équipe de Karaté Sportif en parascolaire les lundis midi, comme l'activité a été un fort succès l'an passé.

Elle demande aussi de voir pour une activité d'art créatif proposé par Mme Leaticia Toussaint. Les coûts reliés à l'activité seraient pour 4 semaines de 70$ ou 6 semaines pour 105$. Mme Audrée Charbonneau propose qu'elle ou Mme Catherine Gravel communique avec Mme Toussaint pour plus d'information.

En conséquence, le contrat pour le Karaté Sportif est approuvé et pour celui de Mme Toussaint, suite aux informations recueillies par Mme Catherine Gravel, un vote par courriel sera demandé au CÉ. Une résolution sera adoptée à la prochaine rencontre.

Mme Josée Chevrette propose l'adoption, appuyée à l'unanimité.

C.É. 24-25-12 adoptée à l'unanimité.

22. Règles de fonctionnement du service de garde (adoption)

Mme Catherine Gravel informe le CÉ des changements effectués dans les règles de fonctionnement du service de garde, suite aux informations reçues du ministère. Comme les élèves du préscolaire terminent à 14h57 et le primaire à 15h40, l'heure du préscolaire ne sera plus chargé aux parents. Le coût par jour pour un élève dîneur passe de 1,98$ à 1,92$.

Elle demande au conseil de revoir les règles concernant les critères de sélection en cas de places limitées lors des sorties aux journées pédagogiques. Suite aux inscriptions à la sortie au cirque de Verdun le 21 novembre prochain, un total de 106 élèves se sont inscrits sur une possibilité de 100. Après avoir appliqué les critères prévus lors de place restreinte en cas de pénurie, il y avait 2 élèves de trop. Une pige a donc été faite pour savoir qui des élèves seraient exclus de l'activité. Un parent ayant indiqué son mécontentement, elle demande s'il est possible de revoir le fonctionnement de sélection des élèves lorsqu'il y a un trop gros nombre d'élèves inscrits à une activité. Il faut, selon elle, penser aux fratries ainsi que voir pour un déroulement différent lors de sortie extérieure versus une activité à l'école.

En conséquence, sur proposition de Mme Anne-Marie Boucher, les règles présentées sont adoptées à l'unanimité. Elles seront revues avec une modification aux critères à la prochaine rencontre.

C.É.24-25-13 adopté à l'unanimité.

23. Suivi de la campagne de financement (information)

Mme Audrée Charbonneau informe le CÉ sur la campagne de financement des Paniers Bio. Une relance sera faite aux parents par courriel par Mme Stéphanie Plante. Pour le moment 48 paniers ont été vendus sur 80.

La prochaine campagne de financement sera les bûches de Noël avec la compagnie Perfection.

L'OPP a aussi mentionné vouloir reprendre le cinéma de Noël le 6 décembre et profiter de l'occasion pour vendre des chips, pop-corn, etc. L'OPP sera encore cette année très présent dans l'école.

24. Parole à la responsable du service de garde

Mme Catherine Gravel prend la parole pour informer le CÉ de la prochaine journée pédagogique du 23 octobre sur le thème de l'Amérique du Nord. Elle mentionne au CÉ les semaines de contrôle pour l'obtention de subvention. Un minimum de 200 élèves doit être inscrit pour la subvention

supplémentaire. Le CÉ suggère que pour l'année 2025-2026, les parents soient mis au courant de cette information.

Mme Catherine Gravel mentionne aussi qu'il y a une très belle équipe à l'école et qu'elle est très impliquée.

25. Parole au représentant du comité de parents
Première séance prévue le 3 octobre 2024.

26. Parole aux membres
M. Kevin Sylvestre demande des nouvelles de la brigadière et demande s'il y a d'autres subventions non connues. Il demande des spécifications sur les manuels pour le cours de CCQ et fait une mention spéciale aux spécialistes lors de leur passage à la réunion du 11 septembre dernier.

Mme Josée Chevrette mentionne l'arrivée du mois d'octobre et du thème de l'Halloween.

Mme Hélène St-Pierre se trouve chanceuse d'avoir un petit groupe aux 4 ans pour l'adaptation de tous et fait une mention spéciale à l'équipe TES/PEH pour le préscolaire de l'école.

Mme Anna Skorokhodova mentionne être satisfaite de son équipe de techno Squad. Elle prévoit faire une activité robotique avec les 6e années et le projet Minecraft se poursuit avec les 5e années. Elle mentionne aussi déjà avoir une liste d'élèves voulant intégrer la techno Squad dans les 4e années.

M. Luc Prince apprécie beaucoup l'aide à la classe.

27. Parole à la direction.
Mme Audrée Charbonneau fait mention d'une situation d'intimidation sur la plate-forme TEAMS et mentionne que de la sensibilisation et de l'éducation sera faite aux élèves sur comment agir et quoi faire dans une telle situation.

Elle mentionne la super énergie de l'école, et mentionne que ce qui a été mis en place dans les 3 dernières années porte fruit. L'aide à la classe permet une cohérence et une harmonie.

Aussi, les enseignants de 3e et 4e année ont été choisis pour un accompagnement par M. François Massé, financé par le mouvement CAR et la fédération des centres de services scolaires.

28. Affaires diverses

Aucun sujet.

29. Date de la prochaine séance

Mardi 12 novembre 18h45.

30. Levée de la séance

Mme Vanessa Jean-Gaudreault propose la levée de la séance à 20h59.